

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1354
15 septembre 1995

FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

NOTE VERBALE EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 1995, ADRESSEE AU SECRETARIAT
DE LA CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LA MISSION PERMANENTE DU CHILI,
TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA DECLARATION OFFICIELLE FAITE
PAR LE GOUVERNEMENT CHILIEN AU SUJET DE LA REPRISE
DES ESSAIS NUCLEAIRES FRANCAIS

La Mission permanente du Chili auprès de la Conférence du désarmement présente ses salutations au secrétariat de la Conférence et a le plaisir de lui envoyer ci-joint le texte de la déclaration officielle faite par le Gouvernement chilien au sujet de la reprise des essais nucléaires français, en le priant de distribuer ce texte comme document officiel de la Conférence du désarmement.

DECLARATION

Le Gouvernement chilien récusé et condamne l'essai nucléaire qu'en dépit des protestations mondiales la France a effectué hier sur l'atoll de Mururoa.

Cette explosion, la première d'une série que la France a entreprise, ajoutée aux explosions réalisées par la République populaire de Chine, vient interrompre une longue période pendant laquelle le monde n'avait pas connu d'essais de ce type, qui paraissaient dépassés par les nouvelles conceptions de la sécurité internationale.

Le Chili est fermement résolu à condamner tout nouvel essai, étant convaincu que ces essais représentent un recul politique dans la dynamique du désarmement nucléaire et dans l'interdiction définitive des essais nucléaires. Ils comportent en outre des conséquences potentielles irréparables pour la santé et la sécurité des populations des pays voisins dans l'océan Pacifique, leurs ressources biologiques et leur environnement.

De la même manière, le Gouvernement chilien appuie l'initiative du Conseil de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), visant à s'entendre sur une stratégie commune avec les membres du Conseil consultatif du Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (Traité de Rarotonga) à la cinquantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin d'obtenir l'adoption d'un moratoire immédiat sur tous les essais nucléaires.

Pour marquer son mécontentement, le gouvernement a rappelé pour consultations l'Ambassadeur du Chili en France.

Le Gouvernement chilien lance un fervent appel au Gouvernement français pour qu'il reconsidère sa décision de poursuivre ce programme d'essais.

Santiago, 6 septembre 1995.
